



Le mois MUSICAL

Le généreux projet de loi concernant les subventionnés lyriques a été voté par la Chambre. Il faut féliciter le Ministre de l'Education Nationale M. Jean Zay et le Directeur des Beaux-Arts M. Huisman d'avoir pris cette courageuse initiative qui a pour but de faire renaître nos scènes lyriques, de les unir dans une même organisation et de leur redonner l'essor nécessaire. Espérons que le Sénat prendra en considération le projet de loi qui lui est soumis et tiendra, lui aussi, à le voter. N'oublions pas qu'à l'étranger, les sommes consacrées par l'Etat aux théâtres lyriques sont énormes. La T.S.F. si largement pourvue par les auditions provenant de nos grandes scènes musicales doit, selon le projet de M. Jean Zay, trouver dans son budget les sommes nécessaires pour rendre aux théâtres ce qu'elle leur prend. C'est justice et l'opinion ne comprendrait pas qu'il puisse y avoir à ce sujet la moindre opposition. Sans ces nouvelles et équitables dispositions, nos théâtres de musique n'auraient plus qu'à fermer leurs portes!

*
* *

On projette d'élever un monument à la gloire de *Vincent d'Indy* et de l'édifier sur l'un des lieux avoisinant la résidence du Maître, à Boffres. Nous applaudissons à cette initiative car nous sommes de ceux qui déplorons que l'œuvre du grand musicien soit écartée si souvent de tant de programmes! D'Indy traverse la période de déclin obligatoire, consécutive à la plus haute renommée. C'est le sort commun et les plus grands le partagent pour repartir ensuite vers la postérité où ils demeureront, inaltérables.

Gustave Charpentier, par exception, fait partie des rares élus qui échappent à cette injuste loi d'oubli. L'Opéra-Comique a fêté par une reprise splendide de *Louise* l'apothéose du grand musicien et de son ouvrage, composé dès 1890 à Rome dans la Villa Médicis. Aucune ride à ce chef-d'œuvre!

Sylvio Lazzari a vu ses quatre-vingts printemps fêtés à l'École normale de musique. Nous nous joignons à cet hommage adressé au vibrant musicien de la *Lépreuse* et de tant de pages dramatiques de haute tenue.

Igor Stravinsky a dirigé sa partition de *Jeu de cartes* avec l'orchestre National dans un festival consacré à sa musique, où figuraient également la suite de *Oiseau de feu* et des fragments d'*Œdipe-Rex*, opéra-oratorio de Jean Cocteau, d'après Sophocle.

Stravinsky reste l'une des grandes figures de la musique contemporaine et son œuvre ne périra pas.

Darius Milhaud préconise dans le *Figaro* une nouvelle technique à enseigner pour la Musique de Film. Il souhaiterait qu'une classe soit créée à cet effet au Conservatoire afin « de pouvoir permettre aux élèves de déclamation, de chant, d'instruments, d'apprendre à exercer leur art en face d'un micro, aux élèves de direction d'orchestre et d'ensemble instrumental d'équilibrer les rapports sonores des œuvres qu'ils interprètent par rapport au micro ». Il conclut en invitant ces équipes de musiciens à devenir de bons *ingénieurs du son*.

Voici, en matière d'enseignement, une innovation toute d'actualité qui comblerait bien des lacunes de technique et donnerait à beaucoup de musiciens des débouchés dont ils ont présentement grand besoin! Nous approuvons entièrement l'idée si neuve de Darius Milhaud.

*
* *

Le compositeur *L. Manière* vient de réaliser et de réussir une heureuse tentative de décentralisation artistique. On sait combien nous nous intéressons ici à cette question essentielle dans un pays où la capitale dévore tout, au détriment de tant d'efforts locaux qui demeurent vains!

Après Alexandre-Georges, voici M. L. Manière qui chante le courage et le fanatisme de *Charlotte Corday*. C'est à Caen, sur un pathétique poème de Maurice Ch. Renard, qu'en deux soirées brillantes s'est affirmée la réussite de ce drame lyrique en trois actes qui porte le nom de la célèbre héroïne.

L'œuvre est imprégnée d'émotion et de lyrisme et ses grands interprètes Mmes Nespoulos et Bernadet, MM. Micheletti et Cabanel l'ont conduite sans effort au succès complet.

Nous félicitons grandement M. Manière de cette brillante réussite, en évoquant le temps où il dirigeait avec tant d'autorité la musique du 129^e R. I. au Havre.

Henry Février.